



N°63 Périodique bimestriel • mai - juin 2009

Belgique - België

PP-PB  
Bruxelles X-Brussel X

1/2274

Bureau de dépôt  
Bruxelles X  
P301090

# les Parents et l'École

LE MAGAZINE DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

**NOUVEAU DÉCRET :**  
**Une AP**  
**dans chaque**  
**école !**





Pierre-Paul  
BOULANGER  
Président

# Des briques riches de ... sens !

**T**out le monde sait que l'enseignement, c'est d'abord et avant tout une question de relations humaines entre des enfants et des hommes et des femmes qui les accompagnent tout au long de leur parcours scolaire. Mais nous avons tous aussi des souvenirs, bons ou moins bons, en rapport avec les bâtiments de nos écoles.

Qui ne se souvient des escaliers par lesquels nous passions : certains, en bois, craquaient sous nos pas, d'autres, en béton, pouvaient se montrer glissant après une récréation sous la pluie.

Récemment, le pouvoir politique a voulu faire appel au monde privé pour soutenir financièrement la rénovation des bâtiments que la Communauté française ne pouvait assumer seule. Il ne s'agit pas ici de contester ou d'approuver ce choix. Mais nous vous proposons plutôt d'illustrer, par deux exemples récents et fort différents, comment des responsables d'école peuvent imprimer une référence très forte à des valeurs fondamentales dans leurs bâtiments. Pour l'un, c'est la référence à l'histoire, au patrimoine et à sa beauté. Pour l'autre, c'est le respect de l'environnement.

Nous espérons que ces exemples donneront des idées à d'autres gestionnaires d'écoles, car il me semble important que la référence à des valeurs, fortes si possible, baigne nos écoles, aussi dans les briques, et pas seulement dans nos projets pédagogiques. C'est un autre moyen de rappeler à nos enfants ce qui fonde notre vie en société. Et tant mieux s'il se trouve des partenaires privés pour relever ces défis avec nous.



Périodique bimestriel publié par  
l'Union des Fédérations des Associations de Parents de l'Enseignement Catholique  
Avenue des Combattants, 24 • 1340 Ottignies  
Tél : 010/42.00.50 – Fax : 010/42.00.59 • e-mail : info@ufapec.be

Avec le soutien du service d'Education permanente de la Communauté française

**www.ufapec.be**

Ont collaboré à ce numéro : F. Baie, P-P. Boulanger, V. Dautrebande, D. Houssonloge, B. Loriers, S. Mendlewicz, I. Spriet, M-N. Tenaerts, J.-L. van Kempen, F. van Mello  
**Illustrations:** Charlotte Meert

Le contenu des articles n'engage que leurs auteurs.

**Contact pour la revue et publicité :** France Baie ou Bénédicte Loriers  
Avenue des Combattants, 24 (3<sup>e</sup> étage) • 1340 Ottignies  
Tél : 010/42.00.50 – Fax : 010/42.00.59 e-mail : france.baie@ufapec.be ou benedicte.loriers@ufapec.be

Impression : IPM printing - Tél: 02/218.68.00

Editeur responsable : P-P. Boulanger • Avenue des Combattants, 24 • 1340 Ottignies • Tél : 010/42.00.50

<b>Editorial</b> .....	2
<b>Politique scolaire</b>	
DÉCRET "ASSOCIATIONS DE PARENTS" : bientôt une association de parents dans chaque école.....	4-5
<b>Vie des AP</b>	
UNE ASSOCIATION DE PARENTS... Pour s'impliquer davantage dans la scolarité de son enfant.....	6-7
De la famille à l'école, de l'école à la famille : facilitons-nous le passage ? .....	8-9
<b>Vie de familles</b>	
Les examens approchent... Conseils d'un prof ! .....	10-11
<b>Dans nos écoles</b>	
Regard sur nos bâtiments scolaires .....	12
Une école qui a de la classe ! .....	12
Du passé au passif... .....	13
<b>Côté cour</b>	
Théâtre pour une classe de 2 <sup>ème</sup> primaire .....	14
<b>Lever de rideau</b> .....	15
<b>Des réponses à vos questions</b> .....	16
<b>Nos analyses "éducation permanente"</b>	
La formation en alternance .....	17
La télévision, une affaire de famille .....	18-19
Les jeux à l'école : chimère culturelle ou réalité ? .....	20
<b>A vous de jouer</b> .....	21
<b>Lu pour vous</b> .....	22
<b>Eclater de lire</b> .....	23



# Décret « Associations de *Bientôt une AP* »

Le Parlement de la Communauté française a voté ce 28 avril, un décret fixant un cadre légal pour les Associations de Parents : **les parents ont désormais une place à part entière dans l'école de leurs enfants.** L'UFAPEC et la FAPEO sont à l'initiative de ce texte : depuis 1999, nous travaillons conjointement sur ce sujet. Bien que la participation ne se décrète pas, des outils réglementaires comme celui-ci peuvent y aider. L'UFAPEC se réjouit de l'aboutissement de ce dossier !

La mission essentielle de toute Association de Parents est maintenant officiellement définie : **faciliter les relations entre les parents d'élèves et l'ensemble de la communauté éducative, dans l'intérêt de tous les élèves, de leur réussite et de leur épanouissement.** Cette mission doit s'inscrire dans le cadre du projet pédagogique de l'école.

Pour remplir cette mission, le décret prévoit que l'Association de Parents :

- organise, conjointement avec la direction de l'établissement, une assemblée générale des parents, au moins une fois par an ;
- organise des réunions de parents afin de débattre notamment des questions soulevées au Conseil de Participation ;
- assure la circulation de l'information entre les parents d'élèves de l'établissement et leurs éventuels organes représentatifs ;
- suscite la participation active de tous les parents d'élèves de l'établissement en vue de leur permettre de jouer pleinement un rôle actif et responsable au sein de l'établissement scolaire de leurs enfants ;
- émettre d'initiative des avis et/ou des propositions aux acteurs concernés.

Le comité des parents sera composé de minimum 3 membres, dont la caractéristique commune est d'avoir un enfant dans l'école. Le directeur informera tous les parents de l'école des coordonnées des membres du comité et mettra, à minima, un tableau d'affichage dans l'école à leur disposition.

Les conditions de création de l'Association de Parents sont également précisées dans le texte du décret. Si aucune Association de Parents n'existe dans l'école, **une assemblée générale des parents doit être organisée avant le 1<sup>er</sup> novembre** à l'initiative du directeur, avec l'aide de l'UFAPEC. Ce sera l'occasion, entre autre, d'évoquer le rôle et le fonctionnement du Conseil de Participation, ainsi que le rôle d'une Association de Parents. A noter qu'un parent élu au Conseil de Participation peut faire partie du comité de l'Association de Parents. C'est bien souvent souhaitable, car ce parent peut véritablement et efficacement faire le lien entre les différents partenaires de l'école.

Depuis plus de 50 ans, l'UFAPEC revendique l'importance de la place des parents dans le triangle école-élève-parents ; ce décret officialise l'importance du partenariat école-familles dans la scolarité de chaque élève. Le caractère représentatif de la FAPEO et de l'UFAPEC établi par le décret mission du 24 juillet 1997 est reprécisé et consolidé. Ce nouveau décret encourage vivement les Associations de Parents à adhérer à une de ces organisations.

Violaine Dautrebande

**L'UFAPEC rappelle sa disponibilité auprès des parents actifs et/ou des directions, pour créer ou redynamiser toute Association de Parents d'une école de l'enseignement libre. Dès la rentrée scolaire prochaine, l'UFAPEC mettra à disposition des parents et des écoles un "Guide des Associations de Parents".**

**Plus d'infos ? sur notre site internet :**

[www.ufapec.be/politique-scolaire/textes-legaux/proposition-parlementaire-decret-ap-avril-2009/](http://www.ufapec.be/politique-scolaire/textes-legaux/proposition-parlementaire-decret-ap-avril-2009/)  
Notre secrétariat est joignable par téléphone 010/420050, par fax 010/420059 et par mail [info@ufapec.be](mailto:info@ufapec.be).



# Parents » dans chaque école !

*Les politiques sont unanimes sur le bien fondé d'une participation parentale à l'école ; que ce soit lors des discussions parlementaires ou lors du vote du décret, l'UFAPEC a apprécié l'approche positive de toutes les tendances politiques.*

*Epinglons quelques interventions :*

## Mme Véronique Bonni (PS)

*« L'importance que les parents attachent à la scolarité de leurs enfants est un des facteurs majeurs de la réussite scolaire ; il faut amener les parents à s'investir dans le système éducatif et dans la vie de l'établissement ; nous devons à cette fin veiller à créer les conditions d'un dialogue constructif entre les parents et la communauté scolaire ; il faut promouvoir une attitude citoyenne à l'école, qui respecte les missions et les valeurs de celle-ci et de la société. »*

## M. Marcel Neven (MR)

*« Nous sommes favorables à ce décret et avons voté positivement en commission. Nous estimons en effet que les Associations de Parents sont extrêmement importantes. »*

## M. Marc Elsen (cdH)

*« S'il est difficile de décréter la participation des parents dans les associations, on peut toutefois créer les conditions les plus favorables à cette participation et à son institutionnalisation (représentativité, lien avec les différents niveaux de pouvoir, définition du cadre de fonctionnement). Plutôt que d'établir un rapport de forces entre les parents et l'école, l'objectif est de permettre une relation de dialogue et de bonne intelligence entre les parents, la direction et la communauté éducative, selon un principe appelé "de la bonne distance", chacun gardant ses prérogatives et son influence. »*

M. Christian Dupont, ministre de l'Enseignement obligatoire est monté à la tribune pour souligner l'importance de ce texte.

*« Je pense que l'instruction et l'éducation font partie d'un combat commun aux parents et aux enseignants. Donc, même si la participation des parents ne se décrète pas, elle doit être rendue possible, tout en respectant le principe de bonne distance. Le triangle magique parents-enfants-enseignants doit fonctionner correctement. Si ce n'est pas le cas, il peut y avoir des ruptures importantes défavorables à l'apprentissage. En jouant l'intermédiaire entre l'école et les parents, ces organisations veilleront au bon déroulement de l'enseignement, par exemple, à la bonne compréhension de la langue de l'enseignement, en collaboration avec les associations présentes sur le terrain ».*

# Une Association de Parents...

## Pour s'impliquer davantage dans la scolarité de son enfant

Dominique Houssonloge

### Une AP : pour qui, pour quoi ?

*Vous êtes soucieux d'une scolarité harmonieuse pour votre enfant ? L'Association de Parents est le lieu qui vous permettra d'être informés et même de vous impliquer dans les choix et les projets de l'école dans un climat de confiance et de dialogue bien au delà de la "radio-trottoir" ou des revendications personnelles et vaines.*

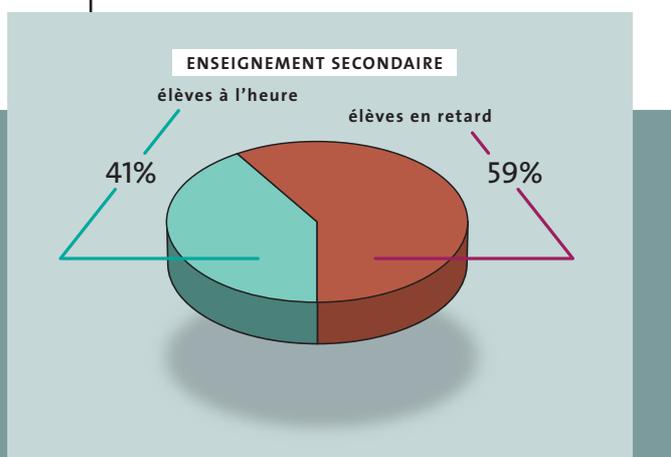
L'**Association de Parents**, qu'elle s'appelle comme telle ou encore "comité des parents", "comité des fêtes", "café des parents" sera reconnue dans chaque école dès la rentrée 2009-2010. Vous pouvez vous y impliquer selon vos disponibilités et vos affinités : rencontres-débats sur des thèmes éducatifs et scolaires, coup de pouce pour l'amélioration du cadre de vie, soutien à l'organisation d'une activité de l'école ou une sortie des élèves.

### Ecole de la réussite ou de l'échec ?

Le taux de redoublement est particulièrement élevé dans l'enseignement belge francophone.

**59 % des élèves sont en retard** (ont doublé au moins une fois) en 6ème secondaire ordinaire (*Les indicateurs de l'enseignement, Ethnic, 2007*)

Ce chiffre ne doit pas être une fatalité et nous pouvons, en tant que parents, apporter une réelle contribution à la réussite scolaire de nos enfants.



## Le Comité

Par comité, on entend le "noyau-moteur" de l'AP ; ce noyau comprend différents membres chacun élu démocratiquement lors d'une assemblée générale. Lors de cette assemblée, appel est fait pour chacun des postes à pourvoir et les élections ont lieu.

### Rôle

Il prépare les réunions, exécute les décisions prises et représente l'AP auprès de l'école et de l'UFAPEC, chaque fois que la nécessité s'en fait sentir.

### Les membres

Le comité se compose d'au moins 3 membres. Les formules sont variables selon chaque association. Sans lien hiérarchique (ce sont, en effet, les fonctions qui sont importantes plus que les titres !), le comité est généralement composé d'un :

## Les objectifs d'une AP

Comme le définit le nouveau décret sur les Associations de Parents, la mission essentielle de toute AP est de faciliter les relations entre les parents d'élèves et l'ensemble de la communauté éducative, dans l'intérêt de tous les élèves, de leur réussite et de leur épanouissement.

En résumé, l'AP vise à :

1. Améliorer la vie des élèves en collaboration avec les autres membres de la communauté éducative.
2. Permettre aux parents de débattre de leurs idées dans l'intérêt des enfants et d'exprimer leurs attentes à l'égard de l'école et du système scolaire.
3. Mieux savoir ce qui se passe dans l'école, intéresser les parents à l'éducation de leurs enfants et à la vie de l'école en général, susciter la participation des parents.
4. Mieux se connaître entre parents, enseignants, direction, pouvoir organisateur afin de créer des échanges, des relations positives pour réaliser dans chaque école une véritable communauté éducative.
5. Permettre une véritable représentation des parents de l'école au sein du Conseil de participation

## Comment créer une AP ?

Les formules utilisées sont extrêmement variables. Elles dépendent des circonstances locales, des problèmes posés, des expériences déjà vécues. De façon générale :

1. Contacter l'UFAPEC pour recevoir les infos nécessaires : rôle d'une AP, R.O.I., exemples de statuts, etc.
2. Réunion préparatoire avec quelques parents motivés et en collaboration avec la direction.. Cette réunion permettra de connaître les besoins et attentes des parents mais aussi des enseignants, de la direction et du PO par rapport à une association de parents dans l'école. Cette réunion aidera à définir les objectifs de l'Association de Parents et à proposer quelques projets d'activités. Un animateur de l'UFAPEC peut vous accompagner dans cette démarche.
3. Une assemblée générale des parents avant le 1er novembre permettra d'entériner les objectifs, les projets et le règlement de l'Association de Parents. Sans obligation mais afin de structurer et mieux organiser l'AP, un comité définitif sera élu.

La composition du comité sera transmise à l'UFAPEC. Elle vous permettra d'être affilié (affiliation au choix : gratuite, à 5 ou 15 €) et ainsi de profiter du soutien et des services de l'UFAPEC.

**Pour plus d'infos : UFAPEC, [info@ufapec.be](mailto:info@ufapec.be), 010/42. 00.50 – [www.ufapec.be](http://www.ufapec.be)**

### ✪ **PRESIDENT**

- anime les réunions
- est à l'écoute des parents qu'il représente
- est un porte-parole fidèle des avis et des décisions du comité
- communique toutes les informations utiles qu'il possède
- partage les tâches et les responsabilités au sein du comité
- élabore les "ordres du jour" des réunions (en accord avec le comité).

### ✍ **SECRETAIRE**

- rédige les convocations et les rapports de réunions; il les envoie à qui de droit
- tient à jour une documentation utile à l'AP ainsi que les archives de celle-ci
- transmet à l'UFAPEC la liste des mandataires de l'AP en début d'année scolaire, mais aussi lors de toute modification au niveau du comité, le rapport des activités de l'AP

### 👛 **TRESORIER**

- gère les comptes de l'AP
- organise le renouvellement des cotisations:
  - invitation à cotiser adressée à tous les parents de l'école
  - envoie à l'UFAPEC la liste des familles adhérant à l'UFAPEC

Afin de veiller à un bon échange entre les AP et notre mouvement, nous vous conseillons de nommer également un(e) CHARGE(E) DES RELATIONS AVEC L'UFAPEC au sein de votre comité.

# De la famille à l'école, de l'école à la famille: Facilitons-nous le passage ?

*Le passage entre la famille et l'école n'est pas toujours simple pour nos enfants. C'est ce que nous a expliqué Danielle Mouraux<sup>1</sup>, sociologue, lors d'une conférence-débat organisée par l'Association des Parents du Collège du Biéreau à Louvain-la-Neuve en collaboration avec l'UFAPEC. La manière de fonctionner, les repères, les obligations, les valeurs ne sont pas les mêmes à l'école et à la maison. Ainsi l'enfant, changeant de registre, joue à l'équilibriste pour se situer entre ces deux mondes. C'est à nous, parents, à en prendre conscience.*



<sup>1</sup> danielle.mouraux@skynet.be

## Un enfant à 3 pieds !

Tout enfant se voit progressivement quitter les jupes ou pantalons de ses parents pour se retrouver dans des milieux éducatifs très différents de sa famille. Il a ainsi un pied dans son milieu familial, un autre pied à l'école et un troisième pied dans un milieu éducatif hétéroclite. Ce dernier rassemble la famille élargie, le voisinage, les clubs de sport, les mouvements de jeunesse, l'académie de musique, la rue, les groupes virtuels (ex : internet...), les médias, ... Dans ces trois endroits, l'enfant va apprendre des choses, s'éduquer et être éduqué. Comme son étymologie l'indique, le mot "éduquer" a deux sens : "ex ducere", *conduire hors de*, signifie que les adultes doivent sortir l'enfant de lui-même et de son petit monde, tandis que "educare", *nourrir*, signifie que l'enfant a besoin de savoirs. L'enfant, changeant de milieux, doit impérativement avoir des repères clairs pour prendre sa place soit en tant qu'enfant, soit en tant qu'élève.

## Qu'est-ce qui différencie la famille de l'école ?

Danielle Mouraux choisit le rond pour symboliser la famille (communauté), le carré pour l'école (institution) et l'hexagone pour la société. Dans la famille, l'enfant baigne **dans l'affectif**, l'amour, la haine, les émotions, les sens, les sentiments (joie, colère, tris-

tesse, peur). L'enfant apprend la sympathie, l'antipathie, les jugements, les valeurs, les croyances. La famille est également **dans l'individuel**, dans l'épanouissement personnel et les relations interpersonnelles. Elle est aussi **dans le particulier**. En effet, chaque famille est unique, chaque famille va créer sa propre manière de voir les choses, ce qui produit d'ailleurs une énorme diversité des familles. Et enfin, les relations familiales sont inconditionnelles. Les membres d'une famille ne doivent rien prouver. L'amour est aveugle. On est **dans le gratuit**. Les familles se situent dans la culture **de l'oral et du pratique**.

L'école, quant à elle, est carrée. L'école fonctionne sur le **cognitif**. Il s'agit d'apprendre et de comprendre. L'école donne à l'enfant des outils pour qu'il soit capable de connaître le monde. L'école a également un fonctionnement **collectif**. La société demande à l'école et à ses enseignants d'assumer certaines missions. Les enseignants sont mandatés pour enseigner à nos enfants à devenir des personnes épanouies, des travailleurs actifs et des citoyens responsables. L'école vise l'**universel** : en principe, toutes les écoles fonctionnent sur le même modèle et ont le même objectif social : l'instruction, la socialisation et la sélection. Les écoles doivent transmettre à tous les enfants les outils de la culture de **l'écrit** et de **l'abstrait**. L'activité scolaire est observée, évaluée, sanctionnée et certifiée. On est moins dans le gratuit que dans **l'évaluatif**.



## Jonglons avec les formes géométriques

Depuis une trentaine d'années, l'éducation familiale évolue fortement. Certaines familles, déjà rondes, s'arrondissent davantage ; d'autres, au contraire, empruntent volontiers les caractéristiques de l'école et se muent en *carré* ; d'autres encore deviennent franchement *hexagonales* !

Les premières privilégient les valeurs familiales décrites ci-dessus de manière excessive, elles se réfugient dans l'affectif, elles se replient sur elles-mêmes, elles ne se sentent pas toujours capables de répondre aux demandes que l'école et la société leur adressent... La précarité économique et familiale referme ces familles sur elles-mêmes : perte d'emploi, souvenir morose de l'école, séparation des parents, absence du père... Dans ce modèle, l'affectif se renforce tant qu'il se dérègle. L'individuation domine l'éducation.

Les familles *carrées* qui mettent fortement en avant les valeurs scolaires (cognitif, collectif, évaluatif...), quant à elles, sont souvent des familles où les parents sont eux-mêmes des enseignants. Ces familles essayent de se mettre le plus possible au même diapason que l'école. Elles respectent la ponctualité, accompagnent l'enfant dans sa scolarité. C'est au sein de ces familles que l'on retrouve le plus haut taux de réussite scolaire. Mais le risque peut être ici l'excès de scolarisation. Ces familles ont en effet tendance à faire en sorte que tout tourne autour de l'apprentissage. L'évaluation peut devenir trop présente et étouffer l'enfant.

Les familles *hexagonales*, qui privilégient la réussite sociale, représentent les familles fortement intégrées socialement. Les parents sont membres de l'élite de notre société (les dirigeants et non les exécutants). Selon Danielle Mouraux, ces familles utilisent souvent l'école comme un instrument qui est à leur service et qui doit assurer leur projet de mobilité sociale. Les familles hexagonales ont tendance à critiquer l'école et les enseignants car « *ils n'en font jamais assez pour leur enfant* ».

## Faut-il réduire la distance Ecole-familles ?

Oui, mais pas n'importe comment. Aujourd'hui, certains parents et certains enseignants pensent qu'ils doivent ressembler à l'autre. C'est dangereux, nous explique Danielle Mouraux, car chacun risque de se dénaturer et de perdre son identité. Pour Danielle Mouraux, il est important que chaque milieu reste ce qu'il est et n'essaye pas d'être comme l'autre !

Danielle Mouraux donne quelques exemples pour nous faire comprendre sa vision des choses :

- A la maison, il ne s'agit pas de faire le même travail qu'à l'école. L'enfant doit être libéré du cadre scolaire pour pouvoir apprendre autrement d'autres choses avec d'autres personnes. Il faut éviter que les apprentissages scolaires se fassent à la maison. Pour Danielle Mouraux, l'enfant ne devrait plus effectuer des devoirs *scolaires* mais des devoirs de type *culturel*.
- L'enfant ne comprend pas toujours qu'il doit passer d'un monde à l'autre ; par exemple, pourquoi il peut utiliser une paire de ciseaux à l'école et pas à la maison. La famille doit comprendre qu'à l'école, on utilise les ciseaux pour apprendre des choses. A la maison, les règles ne comportent pas les mêmes enjeux. Il faut pouvoir donner aux enfants la confiance en l'école et en eux-mêmes.

En d'autres mots, la famille n'a pas à assumer des tâches qui reviennent à l'école (ex : combler les manques en matière d'apprentissage...). De même, l'école n'a pas à s'encombrer et se charger d'apprentissages *ronds* mais doit se concentrer sur les éléments *carrés* : ne pas espérer rendre chaque élève heureux (et rester ainsi dans l'affectif et l'individuel), mais enseigner à tous comment travailler ensemble afin de comprendre le monde.

En somme, la réussite du passage entre l'école et la famille est la clef de la réussite scolaire et de l'épanouissement pour l'enfant. La famille et l'école ne pourront se rapprocher que si elles restent ce qu'elles sont et si elles comprennent que l'enfant a besoin de chacune d'elle telle qu'elle est !

France Baie

# Les examens approchent... Conseils d'un prof !

*Que savent les professeurs que leurs élèves ignorent et qui les mèneraient tout droit vers la réussite de leurs examens ? Nous avons posé la question à Mme Deconinck, professeur de mathématiques dans le secondaire à l'Institut St André à Ixelles où elle enseigne depuis 25 ans. Elle nous fait part à la fois de son expérience d'enseignante mais aussi de maman de cinq garçons âgés entre 12 et 17 ans.*



*Mme Deconinck, quels conseils "organisationnels" donneriez-vous aux ados pour être efficaces dans leurs révisions ?*

La période de révision est une étape importante durant laquelle je leur conseille de faire des synthèses de la matière, ce qui leur permettra de vérifier leur

bonne connaissance et dans le cas contraire d'encore profiter du temps qui leur reste pour combler quelques lacunes.

Veiller à ce que tous les cours soient bien en ordre, qu'il ne manque rien au niveau des notes.

Etablir un planning dès qu'ils reçoivent leur horaire d'examen : il permet, en effet, d'évaluer le temps et de bien répartir la matière à revoir.

Dans le cas où l'élève n'est pas en « danger d'échec », il n'est peut-être pas utile de commencer trop tôt l'étude, pour éviter qu'il ne se décourage trop vite et perde la motivation toujours bien utile à garder jusqu'au bout.



*Voyez-vous plus de stress chez vos élèves, sont-ils plus conscients de l'enjeu des examens qu'auparavant ?*

Cette année correspond à un changement dans la manière d'évaluer au niveau des compétences et les



élèves ont conscience de cet enjeu. Mais en dehors de cela, je ne constate pas plus de stress chez eux. Par contre, il me semble que les parents le soient davantage et pas seulement pour les examens. Le stress paraît plus présent tout au long de l'année, de par les situations familiales plus complexes qu'avant. Les parents culpabilisent d'être moins présents pour leurs enfants. Avec les jeux électroniques, Internet, les moyens de distractions se sont diversifiés et les parents se rendent compte de la difficulté de maintenir un certain contrôle. Il faut apprendre à naviguer entre toutes ces nouvelles données et cela n'est pas toujours facile pour eux.



*Que donner comme conseil à l'élève qui appréhende et perd ses moyens face au professeur lors d'un examen oral ?*

Le rôle de l'enseignant est primordial dans l'apprentissage de l'oral. La première étape est de le préparer le plus tôt possible dans l'année par de petites présentations qui n'ont pas d'impact au niveau de la notation. Ensuite, il faut bien expliquer les consignes, à savoir : faire un maximum de liens quand la matière le permet, synthétiser la matière, garder un mémo comme fil conducteur.

Les parents peuvent aussi jouer un rôle important en encourageant l'enfant à faire une répétition générale en famille, pour le familiariser avec le thème.



*A l'inverse, qu'elle est l'attitude à adopter face à un élève qui affiche un total désintérêt pour ses examens ?*

Il y a plusieurs cas de figures :

- le bon élève qui stressera de toute façon
- l'élève "dernière minute" qui n'a rien étudié de toute l'année et qui met le paquet en juin
- celui qui a fait une moyenne de 20% durant l'année et qui a peu de chances de réussir

Dans ce dernier cas, il n'est pas utile, à mon avis, de s'obstiner en niant l'évidence. Il serait plus moral de tenir un discours d'acceptation face à l'enfant, lui dire clairement qu'il va probablement échouer, mais déjà entrevoir avec lui qu'elles seraient les solutions à envisager par la suite, par ex. : une étude plus sérieuse de sa part à l'avenir, une autre orientation...

Ce qui me paraît primordial dans toute relation avec l'enfant c'est de maintenir le contact qui lui permettra de rester sincère. Exiger trop de lui l'obligerait à mentir pour ne pas être amené à décevoir ses parents. Un enfant qui ment est en danger et pas seulement pour la réussite de ses examens mais aussi pour ce qui concerne les dépendances comme l'alcool ou la drogue (mais c'est un autre débat).



*Estimez-vous utile de supprimer toute activité ludique durant cette période ou est-il préférable de les réduire ?*

Je maintiendrais le sport sans restriction pour garder un bon équilibre et je réduirais la TV, internet et les jeux électroniques. Ils ont besoin de garder un peu de détente durant cette période éprouvante. Et puis, il ne faut pas leur faire percevoir ce moment d'effort comme une punition ... ils pourraient détester l'effort par la suite !



*Derniers conseils ?*

- se coucher tôt
- bien se nourrir (confectionner des plats qu'ils aiment, si c'est un spaghetti de trop, ce n'est pas grave, on aura le temps de réguler par la suite)
- en tant que parents, essayer d'être présents le plus possible (bien que ce soit parfois difficile), une présence rassurante mais qui évite aussi les excès
- avant de partir le matin, vérifier avec lui s'il dispose de tout son matériel pour l'examen (dico, latte, équerre ...)
- afficher le planning des examens (il arrive qu'un élève se trompe d'examen)
- se lever un peu plus tôt pour éviter le stress du transport
- bien souvent, les élèves terminent leurs examens dans la matinée. Leur laisser un temps de discussion après l'examen pour décompresser avec les copains : être souple mais leur donner une limite pour le retour à la maison.

Et pour conclure : garder confiance en eux et le leur dire, les encourager un maximum, ajouter un brin d'humour (car ce n'est quand même pas la fin du monde) et ... cela devrait aller !

**Fabienne Van Mello**

# Regard sur nos bâtiments scolaires

*Afin d'explorer nos bâtiments scolaires, nous avons interrogé Guy Lattenist, Directeur du Siec (service des investissements de l'enseignement catholique) qui dépend du SeGEC (Secrétariat Général de l'Enseignement catholique).*

sides à la Communauté française pour les gros travaux (ce dont nous nous occupons au Siec). Pour l'entretien courant, c'est grâce aux subventions de fonctionnement que les écoles réalisent les travaux.

*Certains bâtiments scolaires présentent-ils des caractéristiques particulières ?*

Je dirais que les bâtiments de l'enseignement libre sont très disparates, d'âges très différents (la moitié date d'avant 1920) mais beaucoup ont déjà subi des extensions, transformations et rénovations. Le Collège du Biéreau à Louvain-la-Neuve est le premier bâtiment aux standards passifs dans l'enseignement libre en Communauté française. Il y en a un deuxième en cours à Anderlecht : l'Institut Marie Immaculée – IMM). Il y a encore beaucoup d'autres projets en cours mais surtout des travaux de rénovations et de sécurisations.

*Qui sont les propriétaires des bâtiments scolaires ?*

Dans la majorité (80%) des cas les propriétaires sont des asbl paroissiales, décanales, diocèses, sociétés patrimoniales d'administration des bâtiments scolaires, des congrégations, rarement des privés...

*Comment les écoles se débrouillent-elles pour entamer des travaux de rénovation ?*

Si le pouvoir organisateur de l'école dispose d'un droit réel (bail emphytéotique), il peut disposer de sub-

## Une école qui a de la classe !



*"Le vieux couvent Saint-François, partie classée de l'IPH, date du 17<sup>e</sup> siècle. Il a été construit par les sœurs Récollectines et a hébergé des élèves depuis son origine"  
Le site de l'IPH [www.iphherve.be](http://www.iphherve.be) retrace son histoire.*

Il existe à Herve, une très belle école classée qui fait la fierté des élèves, des enseignants et des parents. Jean Mordant, ancien directeur, nous parle avec passion de l'Institut de la Providence : « A la demande d'un groupement local, avec l'accord de la direction, du Pouvoir Organisateur et de l'évêché (propriétaire), nous avons demandé que notre école soit classée. A notre très grande satisfaction, le cloître, la chapelle et la tour le furent ! L'aménagement et les nouvelles constructions extérieures ont provoqué quelques soucis. Par contre, la réfection du cloître a pu se réaliser grâce aux subsides de la région wallonne. Ces bâtiments tels que le nôtre sont beaux. N'est-ce pas faire preuve d'éducation que de placer des élèves dans des bâtiments qui ont une âme ? »



## Du passé au passif...

Chacun sa fierté... et ses raisons de défendre ses murs! A Louvain-la-Neuve, le Collège du Biéreau construit une école passive pour ses maternelles. Ce projet, baptisé "Métis", s'inscrit dans la problématique des changements climatiques, explique Christian Legrain, président du pouvoir organisateur. En effet, c'est la première fois que l'on imagine une école répondant au standard énergétique de la maison passive.

### Des idées contagieuses...

Pour les concepteurs du projet, cette construction devra aussi servir à inspirer les promoteurs d'autres écoles et bâtiments collectifs: «*Nous désirons utiliser des matériaux les plus respectueux possibles de l'environnement (écoconstruction), utiliser au maximum l'éclairage et la chaleur naturelle, intégrer au mieux des équipements de production d'énergie et de régulation pour réduire au minimum la production de CO<sub>2</sub>. Le projet intègre une gestion active de l'eau, avec récupération et utilisation de l'eau de pluie, la création d'une mare didactique et la transformation d'eau de pluie en eau potable*». Cette nouvelle école fera preuve d'une forte isolation thermique (des murs de 30 cm, une toiture de 60 cm, et une ossature bois), l'école sera isolée par de la cellulose. On insufflera 640 m<sup>3</sup> d'isofloc (papier recyclé) dans les murs extérieurs. «*C'est comme si on mettait un gros pull au-dessus bâtiment!*» décrit de manière imagée l'architecte, Pierre Somers. La consommation énergétique sera de 15 Kwh/m<sup>2</sup>/an. «*L'économie attendue sur les frais de fonctionnement (énergie) devrait atteindre 90% comparé à un bâtiment standard aux normes actuelles*», affirme Pierre Guisset, coordinateur du projet.

Un choix écologique et éducatif qui coûte cher mais qui rapporte gros...

Cette construction est cependant ambitieuse et nécessite un investissement financier plus élevé que pour un bâtiment classique. Les subsides de la Communauté française ne suffiront pas à couvrir les besoins et l'école fait appel à des sponsors (particuliers ou entreprises) pour soutenir cette construction et le projet de société qu'il symbolise.

Les enfants de primaire du Collège du Biéreau sont, quant à eux, actifs dans ce projet d'école maternelle passive qui pousse comme un champignon juste à côté de leur cour de récréation. Chaque jour, ils regardent le bâtiment se construire. Les enseignants ne manquent pas l'occasion qui s'offre à eux pour expliquer aux enfants les raisons écologiques d'un tel projet. Pressés d'y rentrer en octobre (les primaires y auront leur salle de sport), les enfants sont sensibilisés au respect de l'environnement, au non gaspillage des ressources naturelles, à la limitation de la production de gaz à effet de serre. Pour l'ensemble de la communauté éducative, c'est déjà un succès !



France Baie

## Théâtre pour une classe de 2<sup>ème</sup> primaire :

# une école de vie

Notre rubrique "Côté cour" vous offre un écho à de belles expériences d'enseignants, qui parfois sortent des chemins balisés. Voici un projet de Madame Martine, enseignante en 2<sup>ème</sup> primaire à l'INDA d'Arlon, pour qui le théâtre est une formation transversale. 3 coups, rideau...

*En quelques mots, comment présenter votre projet ?*

C'est au départ une collaboration entre le centre d'art dramatique de Wallonie pour l'enfance et la jeunesse, et divers centres culturels<sup>1</sup>. Différentes disciplines sont proposées lors de formations d'enseignants : danse, écriture, théâtre, marionnettes, ... J'ai pu bénéficier d'une formation, puis de l'aide d'un comédien, qui est venu à plusieurs reprises dans la classe, et enfin de la salle du centre culturel d'Arlon.

*D'où viennent les textes que vos écoliers jouent sur scène ?*

Ce sont des textes de ma plume, parfois inspirés des répliques de mes élèves.

*Qu'exploitez-vous lors des répétitions ?*

Je monte sur les planches depuis de nombreuses années, et j'ai pu observer le caractère interdisciplinaire du théâtre : je travaille avec mes élèves le français, le savoir parler, le savoir écrire, et mon cours d'éveil s'intègre parfaitement dans ce projet. Faire du théâtre ... cela leur apporte plus de confiance en eux, cela les aide à mieux s'exprimer avec leur corps, à développer leur créativité, à réaliser un projet artistique commun.

*Tous les élèves participent ?*

C'est un réel projet de groupe. Si un élève ne suit pas, le spectacle ne sera pas complet. Les timides se révèlent souvent plus audacieux que certains "caïds". Les techniciens, éclairagistes, metteurs en scène, ... s'adressent aux enfants comme ils le feraient avec des professionnels. Tirés de personnages de contes qu'ils aiment, les enfants deviennent narrateurs, montagnes, châteaux, ponts, ...

Une expérience de classe qui enrichit élèves et enseignants, en rendant plus souples les cloisons de notre système scolaire, et qui donne tellement vie à cette phrase de Georges Duhamel : « *La culture est ce qui fait d'une journée de travail une journée de vie* ».

**Bénédictte Loriers**

# Théâtre

**Voici un aperçu critique de différents spectacles belges certifiés "AOC" – Actualité, Originalité, Créativité – qui seront proposés aux élèves, au cours de ces prochains mois.**

**Isabelle SPRIET**

## Carrousel

*Cie du Complot (à partir de 2 ans)*

L'univers créé par Filip Bral est tout en rondeur, douceur, couleur, lenteur.

Un énorme ballon rouge translucide occupant tout le plateau avec à l'intérieur, en ombre chinoise, une accordéoniste en écho au violoncelliste, intrigue un voyageur.

Elle s'ouvre cette gigantesque sphère, se replie, laissant apparaître un socle en rotation sur lequel est posée une autre sphère blanche, un igloo "tempéré" pour violoniste.

Leitmotiv, la boule se décline en balle, ballon, bulle de savon, soleil, bonhomme de neige, montgolfière, ...

Pas de paroles, mais une succession de tableaux colorés, auditifs et poétiques. La musique est omniprésente. Les musiciens sont sur scène. Une bande aux sons d'oiseaux divers et sonorités électroniques contemporaines enchante également nos oreilles.

## Deux ennemis inséparables

*Agora Théâtre (à partir de 9 ans)*

*Prix du ministre de l'Enseignement secondaire, Christian Dupont et coup de cœur de la presse*

Tino et Rino, deux ados nés le même jour, ont grandi ensemble dans la même cour, sur le même terrain de jeu. Dès la maternité, la concurrence a été initiée par leur père respectif, chacun voulant démontrer que sa progéniture est la plus prometteuse. Cette joute de stupides blancs-becs, blessés par une enfance en manque d'amour, et pris au piège de leurs propres provocations, est théâtralisée par de véritables matches de ping-pong aux variantes étonnantes et arbitrés par une mystérieuse femme tantôt ricanant, tantôt jouant du violon et chantant un air d'opéra.

Excellent travail que celui élaboré par cette compagnie de la communauté germanophone remettant en lumière des faits divers dramatiques risquant de mener à la mort.

<sup>1</sup> Décret culture-école du 24 mars 2006, qui pérennise des "moments de vie" auprès des élèves de l'enseignement obligatoire.

# Jeune Public de 18 mois à 18 ans



Pour plus d'informations :  
Chambre des Théâtres pour l'Enfance et la Jeunesse (CTEJ)  
321 avenue de la Couronne • 1050 Bruxelles • 02/643.78.80 ou [www.ctej.be](http://www.ctej.be)  
Pour d'autres critiques : [www.ruedutheatre.info](http://www.ruedutheatre.info)

# Des réponses à vos questions

Jean-Luc van Kempen

## Avez-vous droit à des allocations d'études

Des allocations d'études peuvent être octroyées aux parents et aux étudiants pour les aider dans le financement des études secondaires et supérieures. Vous trouverez ci-dessous les conditions pédagogiques et financières donnant droit à ce soutien, de même que les formalités à remplir pour les obtenir.

### Les conditions pédagogiques

L'élève doit fréquenter un établissement d'enseignement de plein exercice durant l'année scolaire 2009-2010, ne pas suivre une année de niveau égal ou inférieur à une année déjà accomplie auparavant.

Toutefois, des dérogations sont prévues :

- **Dans le secondaire :** l'élève peut bénéficier d'une allocation d'études lorsqu'il redouble pour la première fois en secondaire, ou lorsqu'il passe de l'enseignement professionnel à une année inférieure dans le général, le technique ou l'artistique ou encore lorsqu'il réoriente ses études vers l'enseignement professionnel secondaire complémentaire, après une année régulière dans l'enseignement supérieur de type long ou court.
- **Dans le supérieur :** l'étudiant peut bénéficier d'une allocation d'études lorsqu'il redouble une année durant l'ensemble du baccalauréat, ou lorsqu'il se réoriente dans l'enseignement supérieur de type court après maximum deux années d'études régulières dans l'enseignement supérieur de type long ou universitaire, ou encore lorsqu'il recommence une année suite à une maladie gravement invalidante.

### Les conditions financières

Les revenus maxima (c'est-à-dire les revenus imposables globalement + distinctement) de l'année 2007 (exercice d'imposition 2008) des personnes ayant la charge de l'étudiant ne peuvent dépasser les montants suivants :

Personne(s) à charge	Secondaire ou années préparatoires à l'enseignement Supérieur	Ens. supérieur ou professionnel secondaire complémentaire
0	9.810,16 €	11.438,40 €
1	16.818,28 €	18.586,31 €
2	21.425,32 €	24.304,06 €
3	27.679,95 €	29.666,44 €
4	32.585,04 €	34.667,66 €
5	37.140,60 €	39.313,51 €
Par personne supplémentaire	+ 4.535,16 €	+ 4.648,76 €

Important : Dans une même famille, chaque étudiant, autre que le (la) candidat(e) à l'allocation d'études, qui poursuit également des études supérieures (plein exercice) en 2009-2010, équivaut à deux personnes à charge.

### Comment introduire la demande?

Il faut envoyer par recommandé avant le 31 octobre 2009 au bureau régional de la province où est situé l'établissement fréquenté en 2009-2010 un formulaire dûment complété et accompagné des documents nécessaires.

### Et pour obtenir le formulaire de demande ?

S'il s'agit d'un renouvellement, vous recevrez le formulaire avant les grandes vacances. S'il s'agit d'une première demande, vous pouvez obtenir le formulaire auprès du secrétariat de l'UFAPEC ou directement sur le site du service des allocations d'études.

### Y a-t-il des documents à joindre à la demande ?

Il faut joindre une copie complète de l'avertissement extrait de rôle relatif à l'exercice fiscal 2008, une composition de famille délivrée par l'administration communale et, éventuellement, une attestation de l'internat ou une copie du contrat locatif de la chambre louée.

**Vous avez d'autres questions à ce sujet ?**

**Contactez le secrétariat de l'UFAPEC :**

**info@ufapec.be - 010/42-00-50**

**ou surfez sur le site :**

**www.cfwb.be/allocations-etudes de la**

**Communauté française.**

# LA FORMATION EN ALTERNANCE

## Rapprocher l'école de l'entreprise pour valoriser l'enseignement qualifiant ?

L'enseignement en alternance constitue une filière intéressante pour les jeunes qui souhaitent s'insérer plus rapidement sur le marché du travail.

Aujourd'hui, le nombre d'élèves qui poursuivent des études secondaires en alternance est très limité. Deux grandes possibilités s'offrent au jeune à partir de 15 ans :

- Les 40 Centres d'Education et de Formation en Alternance (CEFA) : 8.721 élèves en 2006-2007, soit 2,4 % de l'ensemble des élèves de l'enseignement secondaire<sup>1</sup>.
- L'Institut wallon de formation en alternance pour les indépendants et petites et moyennes entreprises (IFAPME) et l'Espace formation PME (EFP) à Bruxelles organisent des formations (une dizaine d'heures par semaine) aux jeunes qui sont engagés par un contrat d'apprentissage auprès d'un chef d'entreprise : 3.788 jeunes en âge d'obligation scolaire à la rentrée 2007-2008<sup>2</sup>.

Ces jeunes reçoivent de leur employeur une indemnité équivalente à quelques centaines d'euros.

Si le nombre de jeunes qui sont inscrits dans les CEFA est déjà limité, un quart d'entre-eux ne vivent pas une alternance complète dans la mesure où ils n'ont pas trouvé la possibilité de s'intégrer dans une entreprise. Les places dans les entreprises sont manifestement insuffisantes.<sup>3</sup>

Les CEFA sont nés en 1983 dans le cadre de la loi sur la prolongation de l'obligation scolaire de 14 ans à 18 ans et qui permettait de distinguer deux formes d'obligation scolaire : l'obligation scolaire à temps plein et l'obligation scolaire à temps partiel.<sup>4</sup> Les adolescents doivent suivre 600 périodes de formations générales et professionnelles par an (en général, 15 périodes pendant 40 semaines).

Il apparaît donc qu'en Communauté française, l'impact de la formation en alternance est très limité contrairement à un pays voisin comme l'Allemagne où ce système connaît un grand essor et appartient à une longue tradition.

### Le "système dual" de formation professionnelle en Allemagne

En Allemagne, le « système dual » fonctionne depuis la dernière guerre. A partir de la fin de la scolarité obligatoire (16 ans), le jeune peut s'engager dans la formation professionnelle en alternance. La proportion de jeunes scolarisés dans des programmes emploi-études s'élevait, en 2006, à 17 % des jeunes âgés de 15 à 19 ans et 13,5 % entre 20 et 24 ans. Il existe d'autres pays dans lesquels ces proportions sont assez élevées : la Suisse (35,2 % et 11,4 %), l'Autriche (25,1 % et 2,2 %), la République tchèque (21,2 % et 0,9 %).<sup>5</sup>

Le système allemand est basé sur trois principes :

- Dualité : deux journées de formation et trois jours en entreprise.
- Primauté du métier : les compétences développées sont celles nécessaires à l'exercice d'un métier et pas celles qui correspondent aux besoins spécifiques de l'entreprise « formatrice ».
- Consensus : il se base sur le partenariat étroit entre le système scolaire et les entreprises.<sup>6</sup>

Ce système permet aux jeunes de s'insérer dans un lieu où le savoir acquis est reconnu et valorisé. En communauté française, la valorisation de la filière en alternance nécessite la recherche des moyens d'augmenter le nombre de places en entreprises pour les jeunes inscrits dans les CEFA.

Jean-Luc van Kempen

**En savoir plus ? Voir le site de l'UFAPEC :**  
<http://www.ufapec.be/nos-analyses/>

<sup>1</sup> ETNIC, Les indicateurs de l'enseignement, n° 3, édition 2008.

<sup>2</sup> ETNIC, Les indicateurs de l'enseignement, n° 3, édition 2008.

<sup>3</sup> Alter Educ, Dossier 20 ans des CEFA, mai 2005.

<sup>4</sup> Bernard FUSULIER, Articuler l'école et l'entreprise, L'Harmattan, Coll. Logiques Sociales, Louvain-la-Neuve, 2001

<sup>5</sup> Regards sur l'éducation 2008, Les indicateurs de l'OCDE.

<sup>6</sup> Diane-Gabrielle TREMBLAY, Irène LEBOT, Le système dual allemande : analyse de son évolution et de ses défis actuels, note de recherche n° 2003-4 de la Chaire de recherche du Canada sur les enjeux socio-organisationnels de l'économie du savoir, Québec, 1999-2000.

# LA TÉLÉVISION, une affaire de famille

*Peut-on vraiment parler d'un lien de causalité directe entre la violence télévisée et le comportement agressif de certains enfants ? Un peu simpliste comme corrélation, la télé est souvent accablée de tous les maux ... Quoi qu'il en soit, il est évident que le rôle des parents dans l'éducation à la télévision est primordial pour le décryptage d'images violentes.*

Il faut d'abord pointer que l'effet de la violence à la télévision varie selon plusieurs facteurs: le contexte socioculturel du téléspectateur, l'âge et le sexe, la santé psychologique, ...

La violence des images à la télévision **est relative à chaque culture et à chaque époque**<sup>1</sup>, comme le prouve le fait que des images qui semblaient très violentes il y a vingt ans peuvent apparaître anodines aujourd'hui.

D'autre part, des images qui sont violentes pour un spectateur ne le sont pas forcément pour un autre, et cette violence n'est pas toujours liée au contenu explicite des images, mais parfois à leur cadrage et à leur montage.

Selon Paul de Theux<sup>2</sup>, spécialiste de l'éducation à la télévision, les enfants de 4 à 10 ans passent en moyenne 2 heures par jour devant leur télévision qui se décline en TV passion, TV tapisserie, ou TV bouche-trou<sup>3</sup>.

Concurrence des chaînes oblige, l'audiovisuel est devenu une véritable industrie, qui fabrique des produits de plus en plus violents, pour retenir les téléspectateurs, attaquer leurs émotions, provoquer une excitation. Patrick Le Lay, PDG de TFI, a avoué en 2004 que « ce que nous vendons à Coca Cola, c'est du temps de cerveau humain disponible. Nos émissions ont pour vocation de le rendre disponible : c'est-à-dire de le divertir, de le détendre pour le préparer entre deux messages ». De plus en plus, la télé tente de s'adresser à un public le plus large possible. Elle essaie de prendre beaucoup de place dans la maison, par séduction.

C'est à nous de prendre du recul, en détectant les stratégies des publicitaires. On détecte par exemple une hausse des heures de programmation pour enfants, les annonceurs trouvant là une cible privilégiée.

Concernant le lien entre visionnage d'actes de violence et agressivité, L. Bastide<sup>4</sup> estime que l'honnêteté scientifique consisterait à dire que l'on ne peut rien prouver. Il souligne l'intérêt que l'on peut avoir à accabler la télévision de tous les maux.

PAS TOUT DE SUITE MON POUSSIN BIENTÔT...



<sup>1</sup> TISSERON Serge, Des images violentes à la violence des images, quelle prévention ?, juin 2003.

<sup>2</sup> Média-animation

<sup>3</sup> Selon François Mariet, L'Etat des Médias, 1991

La télévision n'invente pas la violence qu'elle montre, et la place qu'elle prend est celle qu'on a bien voulu lui laisser prendre.

## Apprendre à regarder la télévision

Pour Paul de Theux, de l'asbl Média-animation, la signalétique apposée par les chaînes sur certains films n'est qu'indicative; elle permet aux parents de s'orienter. La consigne principale est de permettre à l'enfant d'exprimer ces émotions.

Serge Tisseron distingue deux positions :

- ceux qui disent qu'il faut censurer les images violentes, surveiller les heures où les enfants sont devant leur récepteur, utiliser la signalétique, ...
- ceux qui comme lui, pensent que quels que soient les efforts des parents, il est impossible de tout contrôler, et donc qu'il faut préparer les enfants à tout voir, et surtout à pouvoir en parler.

Certains sites Internet proposent des exercices pour apprendre à approcher l'image de manière critique, à la décrypter. De plus, des animations ponctuelles se déroulent régulièrement au sein de nos établissements scolaires, parfois en collaboration avec l'association de parents, afin d'inciter les adultes, parents et enseignants, à réfléchir à un bon usage de la télévision, propre à la situation de chaque famille.

Le rôle des parents se révèle donc crucial dans l'« *apprentissage de la télévision* ». Un document n'aura pas le même effet sur un enfant que sur un autre; d'où l'importance d'être à leur écoute. Les parents, les adultes sont là pour expliquer le statut des images, et la différence entre la réalité du monde et les images reçues. Une petite astuce qui fonctionne bien : essayez de créer une complicité en décodant l'émission que vous regardez avec votre enfant, sans dénigrer ce programme totalement.

Bénédicte Loriers

## Comment gérer la télévision en famille ? Quelques questions à se poser

? Dans quelle pièce se trouve la télé, et pourquoi ?

? Y a-t-il un enregistreur pour les émissions ou films intéressants ?

? Combien d'heures l'enfant regarde-t-il la télé ?

? Qui choisit les émissions ?  
Sur base de quels critères ?

? Quand la télé est allumée, que fait-on pendant ce temps-là ?

? Qui éteint le poste ?

? Les parents connaissent-ils le programme des enfants ?

? Sont-ils disponibles pour en parler ?

<sup>4</sup> BASTIDE L. L'image, une école de la violence ?, in Les jeunes et les médias en France, Hachette, 2000.

<sup>5</sup> Par exemple <http://www.clemi.org/fr/tv/>

<sup>6</sup> Exemple : Conférence du 2 avril 2009 par Paul de Theux (Média-animation) sur le thème « La télévision pour nos enfants : quand, combien, comment ? », organisation de l'AP de l'école ND à Meux, avec le soutien de l'UFAPEC.

En savoir plus ? Voir le site de l'UFAPEC :  
<http://www.ufapec.be/nos-analyses/>

## Franchir une étape en anglais



Programme Général ou Programme Renforcé

Pour les élèves qui veulent vraiment faire la différence en langues, un séjour linguistique intensif en Angleterre ou en Irlande, en Espagne, ou en Allemagne

OISE Belgique - Tel : 02 770 99 20 - [belgique@oise.com](mailto:belgique@oise.com)



**Avantages UFAPEC :**  
5 % sur tout nos séjours.

Chèques SPORT  
& CULTURE PASS  
de Sodexo acceptés.

## Nos activités pour l'été 2009

- Centre de vacances agréé par l'ONE de 3 à 15 ans à DE HAAN
- Immersion linguistique totale en néerlandais sur une péniche itinérante avec activités culturelles et sportives (à partir de 14 ans)
- Séjour à l'étranger d'une durée de 10 jours de 8 à 15 ans
- Formation d'animateurs à partir de 16 ans

Centre de Formation et de Loisirs « Vacances + » asbl  
Av. de la Constitution 65 à 1083 BXL

Rép. & Fax: 02 256 54 98 - GSM: 0477 67 76 18

<http://www.vacancesplus.be>

e-mail: [info@vacancesplus.be](mailto:info@vacancesplus.be)



Les jeux de société:  
histoire révolue ou continuité ?

## LES JEUX A L'ECOLE : chimère culturelle ou réalité?

<sup>1</sup> PERINO O., Des espaces pour jouer, Ed. Erès, 2006, p.9

Depuis que le monde est monde, les hommes et certains animaux jouent. A travers l'histoire, les jeux évoluent. La fonction qu'endossent les jeux dans notre société n'est pas anodine. Elle est l'expression de notre manière de vivre et révélatrice de bien des choses. Des osselets aux jeux informatiques, les jeux sont toujours des symboles et nous parlent du monde dans lequel nous vivons.

Pour Odile Périno<sup>1</sup>, les nouvelles conditions de vie liées à l'évolution sociologique rapide contribuent à expliquer le piètre état du jeu aujourd'hui. Pour cette directrice du centre du jeu et du jouet de Lyon « *Quai des ludes* » (la plus ancienne ludothèque de France devenue une référence internationale en la matière), la famille n'a plus le temps ni le goût du jeu.

Selon cette spécialiste des jeux, l'urbanité moderne, la société consumériste qui transforme les jouets en

supports marketing et les médias télévisuels qui remplissent leurs écrans de jeux d'argent n'insistent pas ou plus assez sur l'importance des jeux dans l'épanouissement de l'enfant (apprentissage, découvertes, relations à autrui). Les questions que soulève Odile Périno entre en résonance avec les grandes interrogations sociologiques du moment : isolement des individus, échec scolaire, violence chez les plus jeunes, débat autour de l'éducation...

Comme s'interroge encore Odile Périno, « *La société moderne n'est-elle pas en train de perdre un de ses vecteurs essentiels pour inventer et initier les rencontres et les partages ?* »

Si ce n'est plus du côté des familles prises dans la tourmente de notre société stressée qu'il faut se tourner pour initier le goût du jeu, est-ce alors l'école qui prendrait le relais en utilisant le jeu comme levier dans ses apprentissages ? Le programme intégré prévoit-il un espace pour utiliser les jeux et développer les apprentissages des enfants par cet outil? Les jeux à l'école sont-ils une chimère culturelle ou une réalité ?

En savoir plus ? Voir le site de l'UFAPEC :  
<http://www.ufapec.be/nos-analyses/>

France Baie



## Venez jouer gratuitement aux meilleurs jeux de société du moment les 27 et 28 juin au Wolubilis !

A l'occasion de l'événement « Games On The Road », une sympathique équipe d'animateurs vous fera découvrir dans une ambiance conviviale,

une sélection des derniers jeux de société, les plus drôles et captivants. Joueurs débutants et confirmés, il y aura des jeux pour tous, de 5 à 99 ans. Des animations sont également prévues pour les tous petits tels que grimages et ateliers créatifs !

- Vous avez fait le tour du Monopoly et du Pictionary ?
  - Vous cherchez de nouveaux jeux hilarants pour rendre vos vacances et barbecues inoubliables ?
  - Vous cherchez une activité originale et gratuite pour toute votre petite famille un week-end ?
- Pour toutes ces raisons et bien d'autres encore, ne manquez pas cet événement. Vous trouverez plus d'informations sur le site Internet :

[www.gamesontheroad.be](http://www.gamesontheroad.be)

Lieu de l'événement : Wolubilis,

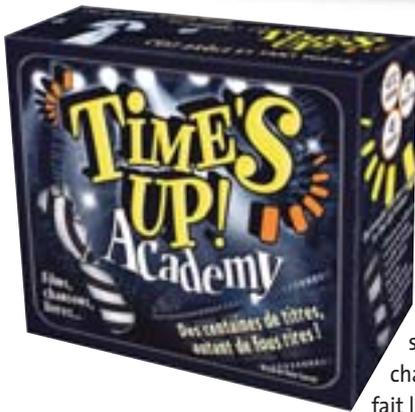
Avenue Paul Hymans, 251 à 1200 Bruxelles.

Samedi 27 juin de 11h à 18h

et dimanche 28 juin, de 10 à 18h.

*Si vous souhaitez obtenir des conseils quant au choix de jeux de société, n'hésitez pas à contacter Sophie au 02.725.52.20.*

**Parmi les jeux que vous pourrez découvrir à cet événement, en voici quelques-uns :**



### TIME'S UP ACADEMY (REPOS PRODUCTION)

CE JEU SORTIRA FIN JUIN.

*Devenez comique en titre(s) !*

En trois manches et en temps limité, faites découvrir un maximum d'émissions télévisées et de titres d'oeuvres culturelles à votre partenaire. Si tout est permis dans la première manche, vous ne devez prononcer qu'un seul mot dans la seconde et les mimer dans la dernière. Vous devrez retrouver les mêmes titres d'une manche à l'autre, ce qui favorisera les associations d'idées les plus insolites ! Avec Time's Up! Academy, retrouvez les émissions et séries TV cultes de ces trente dernières années, les romans qui ont marqué l'Histoire, les chansons qui ont bercé votre enfance et les films dont les répliques ont fait le tour du monde. Trouvez l'oeuvre et décrochez la palme du rire !

Time's Up Academy (Repos Production), A partir de 12 ans, 4-12 joueurs, 45 min.

### LE LABYRINTHE MAGIQUE (DREI MAGIER SPIELE)

*A la découverte de passages secrets !*

Les petits magiciens doivent se frayer un chemin dans un labyrinthe aux murs invisibles !

Ils y ont perdu des objets et le moment est venu de les retrouver ! Mais attention à ne pas se cogner aux murs invisibles. Il va falloir faire preuve d'habileté et d'une bonne mémoire !!

Le Labyrinthe magique (Drei Magier Spiele), A partir de 6 ans, 2-4 joueurs.



### FINCA (Filosofia)

*Cultivez la terre sur l'île de Majorque !*

Dans la peau d'un paysan sur l'île de Majorque, cultivez le plus possible de ressources offertes par cette belle île : oranges, citrons, olives, etc. Approvisionnez ensuite les différents villages de l'île et devenez le cultivateur le plus renommé de Finca !

Finca (Filosofia), A partir de 10 ans, 2-4 joueurs, 45 min.

### CHROMINO (ASMODEE)

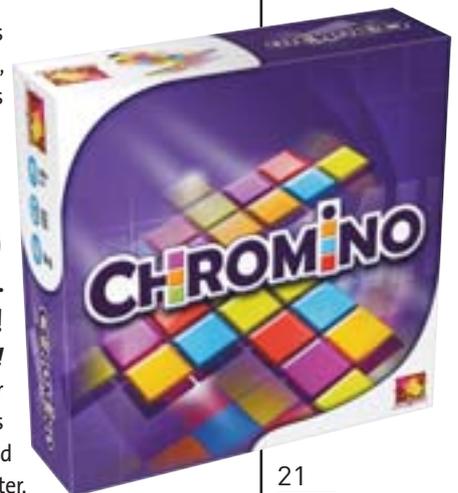
CE JEU SORTIRA EN SEPTEMBRE.

**PRÉSENTATION EN AVANT-PREMIÈRE !**

*Captivante variante du jeu de dominos !*

Chromino utilise les couleurs pour troubler les joueurs. Soyez le premier à vous débarrasser de tous vos pions en les posant judicieusement, chacun devant être relié aux autres par deux points de contact de couleur semblable. Astuce, observation, tactique et sang-froid seront vos meilleures armes pour l'emporter.

Chromino (Asmodee), A partir de 7 ans, 1-8 joueurs, 30 min.





# Le sommeil : coups de pouce réconfortants

Trois petits guides pour les parents viennent de sortir de presse, qui contiennent des conseils et astuces au quotidien, autour de grands thèmes qui préoccupent les parents au plus haut point : l'autorité, le sommeil, et les colères.

Ces petits guides abordent les questions que les parents se posent selon l'âge de leur enfant : de 1 à 3 ans, de 3 à 6 ans, et de 6 à 10 ans. Des questions adressées à un expert (pédopsychiatre, médecin, ...) succèdent pour chaque âge à des "ateliers" destinés aux parents, trucs et ficelles qui positivent les relations avec notre enfant.

Nous avons choisi ici de vous présenter quelques passages-phares du guide sur le sommeil<sup>1</sup>.

## Le sommeil, à quoi ça sert ?

Le sommeil joue un rôle vital dans la vie de nos enfants. Il favorise la récupération de la fatigue physique, est nécessaire pour à la croissance, repose l'esprit et apaise les tensions accumulées pendant la journée. Le sommeil facilite aussi la maturation du système nerveux et aide à mémoriser les informations acquises pendant la journée.

### Rituels du coucher : testés et approuvés

- Racontez-lui une histoire avec la lumière allumée, puis chantez une berceuse ou une comptine (toujours la même) lumière éteinte, avant de quitter la chambre.
- Parlez de la journée qui vient de s'écouler, et terminez en lui expliquant le programme de la journée du lendemain.

- En cas de stress, pourquoi ne pas lui offrir ou lui fabriquer une petite poupée du "tracas" à laquelle on confie ses soucis avant de glisser sous l'oreiller ? Une coutume venue d'Amérique du Sud.
- En cas de réveil nocturne, préparez pour votre enfant un petit verre de lait avec une cuillerée de miel.
- Ne cédez pas à la tentation de laisser la lumière toute la nuit : pour bien dormir, l'obscurité la plus complète est nécessaire.
- En cas de panique, rassurez l'enfant en le laissant dans son lit, et dans la pénombre.
- N'intervenez pas lorsque votre enfant chantonne, parle dans son lit, même à une heure tardive. C'est sa façon à lui de se détendre avant de plonger de façon autonome dans le sommeil.

## Il y a un cauchemar sous mon lit

Personne n'échappe aux cauchemars la nuit, mais les enfants s'imaginent que les monstres qui se trouvent sous leur lit existent, ils ont donc besoin de notre soutien. En fin de journée, commentez avec lui, sur le mode du jeu, les bruits du soir et de la nuit, afin qu'ils puissent les repérer lorsqu'il est à moitié endormi.

L'humour et la tendresse, les meilleurs alliés d'une vie de famille réussie, jalonnent ces petits guides à placer sur toutes les tables de chevet des parents qui n'en sortent pas avec le sommeil de leur enfant, mais aussi avec les colères ou le refus d'autorité.

**Bénédicte Loriers**

<sup>1</sup> DENY Madeleine, Le sommeil, conseils et astuces au quotidien, les petits guides parents, Editions Nathan, 2009.

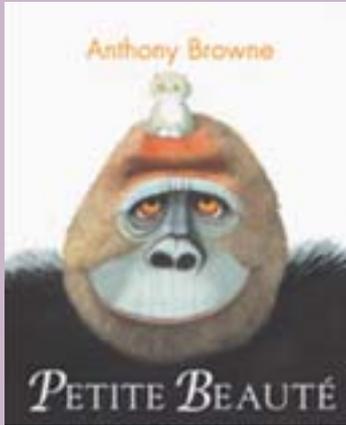
Les jours avancent...

Dans quelques temps : plus de cahiers, plus de navettes,  
plus de corvées, ...rien que du soleil !

Le mois de juillet s'annonce et les enfants pourront enfin souffler.

Les parents, un peu, aussi... (enfin, je l'espère !) Les orteils en éventail,  
je vous invite à contempler ces quelques livres pour enfants.

Ils sont vraiment reposants!



France Baie

## Petite Beauté

Anthony Browne – Kaléidoscope 2008 – 15€

Un gros gorille, à qui on a appris la langue des signes, désire se faire un ami.  
On lui propose un petit chat tout mignon. Débute alors une belle histoire haute en  
tendresse et dont les illustrations délicates attirent notre regard.

## Poule mouillée

Emile Jadoul – Pastel 2008 – 12€

Ce matin, Edouard et son papa vont à la piscine.  
Edouard grimpe sur le tremplin et PLOUF! Il plonge. "A toi, Papa !" crie Edouard.  
Mais Papa hésite, hésite, hésite... Serait-il une poule mouillée?

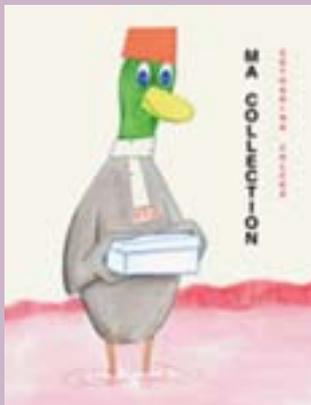


## Ma collection

Catharina Valckx – l'école des loisirs 2008 – 12,50€

Oswaldo est très déçu. Personne ne s'extasie à la vue de sa  
collection de coquilles de moules d'eau douce... « Elles sont  
toutes pareilles, c'est pas rigolo », dit Mumu, son amie.  
« C'est pas très varié, comme collection », juge Totoche, son  
voisin.

Vexé, Oswaldo replonge dans l'étang, en quête de nouveaux coquillages.  
Et c'est en allant plus profond que jamais et en faisant une rencontre inattendue  
qu'il a une idée. Cette fois, tout le monde va la trouver admirable, sa collection !



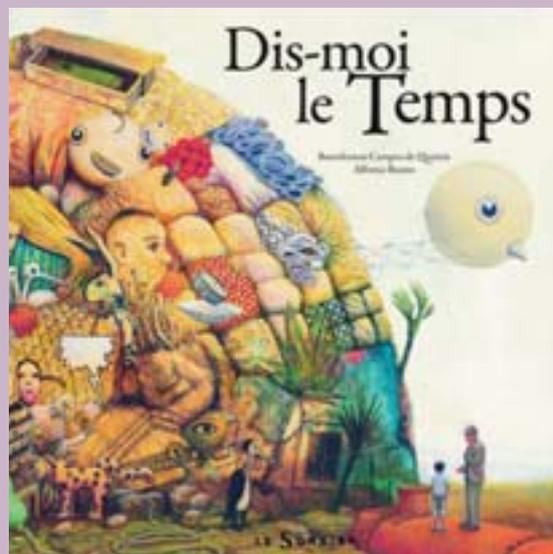
## Dis-moi le temps

Campos de Queiros et Alfonso Ruano  
– Le Sorbier 2009 – 15€

L'enfant demande au vieil homme :

- Oh là là ! Mais tu es drôlement ratatiné !
- C'est le temps, mon enfant, le temps !
- Le temps ? Je ne l'ai jamais vu, moi.

Ainsi commence un jeu de "ping pong" entre les questions  
candides de l'enfant, et les réponses imagées et amusées  
du vieil homme. Ce dialogue philosophique nous amène  
à réfléchir à la difficile question du passage du temps,  
de son immatérialité, de ses conséquences dans nos vies  
et sur le monde. Un fabuleux album avec de nombreuses  
références à des œuvres majeures de Magritte, Dali,  
Giorgio de Chirico... Une véritable échappée poétique !





## STAGES D'ÉTÉ 6-17 ANS

**Des cours de langues et une foule d'activités sympas en plus !**

Stages de langues intensifs ou combinés à du sport, de la culture, du multimédia ou des sciences

- Formateurs native speakers ou bilingues
- Petits groupes de 5 à 8 enfants

Partez aussi en séjour linguistique à l'étranger avec le CLL!

**CLL**  
language centres

[www.cll.be](http://www.cll.be)

Bruxelles - Brabant wallon - Namur - Verviers - Tournai



Vous rêvez d'une mise au vert reposante en famille ? D'un week-end rando, VTT, kayak,...? De découvrir le patrimoine des villes d'art de Wallonie ?

Les 10 Auberges de Jeunesse de Wallonie et Bruxelles disposent de chambres de 2 à 8 lits et vous proposent des tarifs «famille» à prix vraiment sympa à partir de 56,00€ (4 personnes, petit déjeuner compris).

Pour recevoir gratuitement la brochure des Auberges de Jeunesse :

**Les Auberges de Jeunesse** asbl

Rue de la sablonnière, 28 - 1000 Bruxelles  
tél. 02 219 56 76 - fax 02 219 14 51  
info@laj.be - [www.laj.be](http://www.laj.be)

Entree libre et gratuite

Tous rires et détente assurés pour les 5 à 99 ans!

Venez jouer gratuitement aux jeux de société les plus « tendance » du moment !

# Games on the Road

[www.gamesontheroad.be](http://www.gamesontheroad.be)

Samedi 27 juin 2009 de 11h à 18h  
Dimanche 28 juin 2009 de 10h à 18h.

WOLUBILIS  
251, AVENUE PAUL HYMANS  
B-1200 WOLUWE-SAINT-LAMBERT

accès P métro : Ligne 1 - station Noodebeek - Bus : Lignes 29, 48, 359 - arrêt Noodebeek.



**les Parents et l'École**  
LE MAGAZINE DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

### Affiliez-vous GRATUITEMENT

à notre mouvement! Il suffit de nous communiquer vos coordonnées via notre secrétariat ou notre site [www.ufapec.be](http://www.ufapec.be)... Vous serez alors **informé et représenté!**

Contact : Fabienne van Mello - 010/42.00.50  
[fabienne.vanmello@ufapec.be](mailto:fabienne.vanmello@ufapec.be)

### Comment obtenir la revue ?

Pour obtenir la revue bimestrielle « **Les parents et l'école** » pour une année complète, nous vous demandons de virer le montant de 5 euros au numéro de compte suivant : 210-0678220-48 en communiquant vos coordonnées, votre numéro de téléphone et le nom de votre école.

Il vous est également possible de faire cette demande via notre site, par téléphone ou par e-mail.

### Comment nous soutenir et obtenir d'autres services que la revue?

Vous désirez nous épauler dans notre action et faire de la collaboration famille-école un véritable objectif ? C'est possible en virant le montant de 15 euros au numéro de compte suivant : 210-0678220-48. Il vous est également possible de faire cette demande via notre site, par téléphone ou par e-mail. MERCI !